



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 16 juillet 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

La Presse Affaires, 16 juillet 2009 - Étrange chute du nombre de chômeurs inscrits aux États-Unis.

Le nombre de nouveaux chômeurs inscrits aux États-Unis a chuté pour la deuxième semaine consécutive lors de la semaine achevée le 11 juillet, selon les chiffres publiés jeudi par le département du Travail, qui a relativisé cette statistique en parlant d'anomalie.

En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandes hebdomadaires d'allocations chômage est tombé à 522 000, très loin des 565 000 attendus par les économistes, et des 569 000 de la semaine précédente (chiffre révisé).

Sur trois semaines, la baisse du nombre de nouveaux chômeurs est de 108 000 (soit 17,1%), un mouvement jamais vu depuis la première publication de cette statistique en 1967.

Mais le département du Travail a immédiatement précisé qu'il fallait interpréter les chiffres avec beaucoup de prudence. Un membre de la division statistique a indiqué à la presse que «cette baisse n'est pas une indication de ce qui se passe dans l'économie, c'est plus une question de facteur saisonnier».

Selon le département du Travail, les licenciements habituels à cette période

de l'année «dans l'automobile et d'autres secteurs industriels» à forte main-d'oeuvre n'ont pas eu lieu comme prévu, probablement parce qu'ils avaient déjà eu lieu auparavant.

La Presse Canadienne, 13 juillet 2009 - Blackburn exhorte le Bloc à attendre le printemps pour provoquer des élections

Le ministre du Revenu Jean-Pierre Blackburn estime que le Bloc québécois devrait assurer la survie du gouvernement Harper cet automne afin d'éviter la tenue d'un scrutin fédéral quelques jours à peine après les élections municipales prévues pour le 1er novembre dans plus de 1100 villes et villages de la province.

A son avis, il ne serait pas raisonnable d'exiger que les citoyens suivent deux campagnes en même temps alors que les enjeux, dont celui de l'économie, sont très importants et alors que plusieurs électeurs montrent des signes d'impatience envers les politiciens.

Un récent sondage Harris-Decima - La Presse Canadienne indique ainsi que les Canadiens en ont assez des gouvernements minoritaires, qui se succèdent à un rythme effarant sur la scène nationale depuis cinq ans.

"Ce n'est pas sain d'avoir des élections municipales et fédérales en même temps", a fait valoir M. Blackburn en entrevue téléphonique.

"L'intérêt du Québec, c'est justement qu'il n'y ait pas d'élections à l'automne. La bonne fenêtre, c'est dans un budget et le budget ce sera au printemps prochain", a-t-il ajouté.

Le ministre rappelle par ailleurs qu'au moment du débat sur les élections fédérales à date fixe, le parti de Gilles Duceppe s'était opposé à ce que le scrutin se tienne à l'automne, précisément pour ne pas qu'il ait lieu en même temps que les élections municipales.

"Si cet automne les partis d'opposition s'unissent pour nous renverser, le Bloc québécois aura contribué à faire le contraire de ce qu'il disait", a-t-il martelé.

En plus de s'inquiéter du désintérêt des électeurs, M. Blackburn rappelle que chaque élection coûte un demi-milliard de dollars au trésor public. "Les gens considèrent qu'en récession économique, les argents pourraient être mieux utilisés", a-t-il insisté.

Le ministre croit d'autre part qu'il serait sage de permettre au gouvernement

élu le 17 octobre dernier de rester en poste un peu plus longtemps, question de mesurer l'effet de ses politiques et de son plan de relance économique. Aucun de ses arguments ne convainc l'organisateur en chef du Bloc, Mario Laframboise, qui ne voit que du "désespoir" dans la déclaration de Jean-Pierre Blackburn.

M. Laframboise répète que - comme c'est son habitude - le Bloc votera en fonction de ce qu'il considère comme les intérêts du Québec, et non en se fiant au calendrier.

"On ne vote pas contre le gouvernement parce qu'on veut le renverser et faire des élections. On vote contre le gouvernement parce qu'il a décidé, entre autres, d'investir des milliards dans l'industrie automobile alors qu'il investit des miettes dans l'industrie forestière", a-t-il expliqué.

Selon lui, les conservateurs ont eu l'occasion de faire leur part pour le Québec à plusieurs reprises depuis leur réélection, il y a neuf mois.

S'ils avaient réellement voulu assurer leur survie à moyen terme, ils auraient notamment pu profiter de l'énoncé économique de l'automne ou du budget pour annoncer des mesures d'aide aux industries les plus fragiles.

Ils auraient aussi pu s'atteler à bonifier le régime d'assurance-emploi dès qu'il est devenu évident que le pays s'enfonçait dans la récession.

"Ils ont préféré jouer la partie seuls, aider l'Ontario, aider l'industrie automobile au détriment de tous les autres secteurs, forestier et manufacturier. C'est un choix qu'ils ont fait, a souligné M. Laframboise. Ils ont juste eux à blâmer pour le mal qu'ils ont, entre autres au Québec."

Le député de Papineau-Argenteuil rappelle que la date du prochain vote de confiance est le fruit d'une négociation entre les conservateurs et les libéraux.

Afin d'éviter un scrutin estival, le premier ministre Stephen Harper a accepté de réserver aux libéraux une journée d'opposition dès la fin du mois de septembre.

Le parti de Michael Ignatieff pourra alors faire voter une motion de censure envers le gouvernement. Si ce dernier était défait, des élections générales auraient vraisemblablement lieu le 9 ou le 16 novembre.

Karine Fortin

La Presse Canadienne, 10 juillet 2009 - Les statistiques sur l'emploi font espérer une reprise d'ici la fin de 2009

Après plusieurs mois de glissade, la situation de l'emploi est demeurée relativement stable au pays en juin, ce qui incite les économistes des grandes banques à prédire une reprise économique d'ici la fin de 2009.

D'après Statistique Canada, le taux de chômage national a atteint 8,6 pour cent le mois dernier, en hausse de 0,2 points. par rapport à mai.

L'agence fédérale précise toutefois que cette augmentation découle principalement d'un accroissement du nombre de personnes cherchant du travail, plutôt que de la suppression de postes.

On n'a en effet recensé que 7400 pertes d'emplois nettes en juin, comparativement à 42 000 le mois précédent. Au total, quelque 290 000 postes se sont volatilisés depuis le début de l'année, dont 95 pour cent au cours du premier trimestre.

A l'échelle canadienne, 47 500 emplois à temps plein ont été supprimés le mois dernier mais leur disparition a été en grande partie éclipsée par la multiplication des postes à temps partiel et du travail autonome.

Ce phénomène dénoncé par les syndicats et les partis d'opposition inquiète un peu les économistes des grandes institutions financières, mais pas au point de les faire changer d'idée: ils sont désormais quasi-unanimes à prédire une éclaircie pour les derniers mois de l'année.

Pour la Banque Nationale, "les signaux sont positifs", "le pire est derrière nous" en ce qui concerne l'emploi et le scénario d'une reprise prochaine demeure plausible.

C'est aussi l'avis de Desjardins qui souligne, dans sa plus récente étude sur la population active que "le paysage économique éclaircit : moins de nuages noirs à l'horizon, mais encore des zones grises avant d'annoncer le dégagement".

Cela vaut pour le Québec, qui a pourtant connu un mois de juin difficile, ainsi que pour l'Ontario dont le secteur automobile n'est pas encore sorti de la crise.

Le taux de chômage dans la Belle Province s'est établi à 8,8 pour cent pour juin, en légère hausse par rapport au taux de 8,7 pour cent enregistré en mai. Ces chiffres camouflent cependant le fait que le Québec a perdu 16 200 emplois dans le secteur manufacturier et 14 000 dans celui de la santé pendant la période de référence.

Il importe cependant de noter que depuis octobre, l'emploi au Québec a seulement diminué de 0,8 pour cent, soit un taux de décroissance nettement inférieur à la moyenne nationale.

En Ontario, le taux de chômage est passé de 9,4 pour cent en mai à 9,6 pour cent en juin, en dépit d'un regain d'activité dans le secteur de la construction. Au Nouveau-Brunswick, les demandeurs d'emplois forment désormais 9,2 pour cent de la population active.

D'un océan à l'autre, les jeunes de 15 à 24 ans ont été les premières victimes de l'économie le mois dernier. L'emploi pour cette catégorie d'âge s'est en effet replié de 33 000 et le taux de chômage a augmenté d'un point pour atteindre 15,9 pour cent, son niveau le plus élevé en plus d'une décennie.

L'emploi étudiant s'est aussi détérioré de manière significative par rapport à l'an dernier.

En Italie, où il participe au Sommet du G8, le premier ministre Stephen Harper a souligné que la situation du Canada demeurerait enviable par rapport à celle de son voisin américain, où 500 000 emplois ont été perdus en juin.

"Nous ne pouvons pas promettre aux Canadiens que nous ne subirons pas les effets de la récession. Clairement, nous les sentons. Mais nous leur avons promis que nous continuerions à travailler pour que notre performance, comme économie développée, soit meilleure que celle des autres", a-t-il déclaré.

Les efforts consentis jusqu'à maintenant ne satisfont malheureusement pas le Congrès du Travail du Canada qui a une nouvelle fois exhorté Ottawa à améliorer le plus rapidement possible le régime d'assurance-emploi, pour qu'un plus grand nombre de travailleurs puissent en profiter, pendant une plus longue période.

Selon le président de l'organisation, Ken Georgetti, cela serait plus efficace pour stimuler l'économie que tous les projets d'infrastructures actuellement à l'étude.

Le taux de chômage s'élevait à 8,6 pour cent en juin au Canada.

Voici le taux dans les grandes villes du pays. Le chiffre du mois précédent figure entre parenthèses:

-Saint-Jean, T.-N.-L. 7,6 (7,5)

-Halifax 5,9 (5,8)

-Saint-Jean, N.-B. 5,0 (5,9)

- Saguenay 9,2 (9,4)
- Québec 4,6 (4,4)
- Trois-Rivières 8,2 (8,8)
- Sherbrooke 9,1 (8,8)
- Montréal 9,5 (9,4)
- Gatineau 5,4 (5,4)
- Ottawa 6,4 (6,1)
- Kingston 6,6 (6,5)
- Toronto 9,6 (9,1)
- Hamilton 7,1 (7,4)
- Kitchener 9,9 (9,9)
- London 10,4 (10,2)
- Oshawa 8,7 (7,9)
- St. Catharines-Niagara 10,9 (10,6)
- Sudbury 8,9 (8,4)
- Thunder Bay 8,8 (8,8)
- Windsor 14,4 (13,8)
- Winnipeg 4,9 (4,8)
- Regina 3,4 (3,8)
- Saskatoon 4,6 (5,0)
- Calgary 6,6 (6,6)
- Edmonton 6,5 (6,0)
- Abbotsford 8,2 (7,5)
- Vancouver 6,9 (6,8)
- Victoria 6,3 (6,4)

Le taux de chômage s'élevait à 8,6 pour cent en juin au Canada. Voici le taux dans les provinces du pays. Le chiffre du mois précédent figure entre parenthèses:

- Terre-Neuve-et-Labrador 15,6 (15,1)
- Ile-du-Prince-Edouard 12,2 (13,1)
- Nouvelle-Ecosse 9,4 (8,9)
- Nouveau-Brunswick 9,2 (8,8)
- Québec 8,8 (8,7)
- Ontario 9,6 (9,4)
- Manitoba 5,2 (4,9)
- Saskatchewan 4,6 (4,9)
- Alberta 6,8 (6,6)
- Colombie-Britannique 8,1 (7,6)

Parti Libéral du Canada, 10 juillet 2009 - Le gouvernement Harper néglige les chômeurs, de plus en plus nombreux

L'inaction du gouvernement Harper et de son incompétence dans la gestion

de l'économie ont mené à une perte de 47 500 emplois à temps plein le mois dernier et les conservateurs n'ont aucun plan et n'offrent toujours aucun espoir aux Canadiens. C'est ce qu'ont dit aujourd'hui les députés libéraux Scott Brison et Alexandra Mendes.

« Les conservateurs n'ont absolument rien à offrir aux Canadiens. Aucun espoir, aucun plan. Pas la moindre idée de ce qu'ils font, a déclaré le porte-parole libéral responsable du commerce international, Scott Brison. En ne distribuant pas les crédits destinés à la relance économique, le gouvernement Harper a aggravé la récession. N'oublions pas que juin est le mois le plus important de la saison de la construction et pourtant, au cours de ce mois, il y a eu des dizaines de milliers d'emplois perdus. Les conservateurs n'ont aucune compassion envers les sans-emploi, de plus en plus nombreux au Canada, et ils n'ont toujours pas de plan pour prévenir de nouvelles suppressions d'emplois. »

M. Brison réagissait à la publication aujourd'hui, par Statistique Canada, des données mensuelles les plus récentes sur l'emploi, selon lesquelles 47 500 emplois à temps plein ont disparu en juin au Canada, ce qui confirme la tendance à la baisse. Ces chiffres montrent que depuis octobre 2008, 454 000 emplois à temps plein ont été perdus, mais que ces suppressions ont été légèrement compensées par la création de 84 000 emplois à temps partiel. Cela ramène à 370 000 le nombre total de pertes d'emplois. Le taux de chômage au Canada est maintenant de 8,6%, le plus haut en onze ans.

« Le gouvernement Harper ne peut s'en tirer en cachant la dure réalité : ces pertes d'emplois sont le résultat direct de son inaction, a ajouté la porte-parole libérale responsable de l'Agence de développement économique pour les régions du Québec, Alexandra Mendes. Les conservateurs n'ont pas réussi à sortir assez rapidement des coffres les fonds nécessaires pour créer des emplois et relancer ainsi l'économie. Au lieu de cela, ils ont consacré leur temps et leur énergie à distribuer de gros chèques dans leurs propres circonscriptions. »

Alors que Kevin Page, le directeur parlementaire du budget sélectionné par M. Harper lui-même, prévoit 100 000 nouvelles pertes d'emplois cet été et de 200 000 à 500 000 pertes de plus que ce qu'estime le gouvernement, tout ce que le gouvernement a à offrir aux Canadiens, ce sont des déclarations pessimistes.

« Le gouvernement a renié sa promesse de créer 190 000 emplois et se sert à présent de sa mauvaise gestion de l'économie comme prétexte pour ne pas faire d'efforts supplémentaires en faveur des sans-emploi, a poursuivi M. Brison. Si nous cherchions une bonne raison de vouloir rendre l'assurance-emploi équitable pendant la récession, comme le réclament les libéraux, c'est bien celle-là. »

« En fait, s'ils avaient mis en oeuvre certaines des mesures que nous avons proposées, ils auraient aidé à atténuer les effets de la récession ; citons notamment la motion libérale demandant que les fonds de stimulation soient distribués immédiatement par la méthode du transfert de la taxe sur l'essence, ou l'idée d'investir dans la science et les emplois de demain. S'ils avaient protégé les emplois canadiens contre le protectionnisme américain au lieu de vider les coffres en période de vaches grasses, ils auraient pu alléger les difficultés de nombreux Canadiens. »

Selon le directeur parlementaire du budget, il y a un écart important entre les sommes réellement dépensées pour des projets de relance économique et les chiffres annoncés à grand renfort de publicité par le gouvernement, selon qui 80 % du budget ont déjà été mis en oeuvre. Or il ne s'agit là que des autorisations parlementaires de dépenser.

« Voilà ce que lèguent les conservateurs : des pertes d'emplois record, des faillites plus nombreuses que jamais et un déficit structurel de 17 milliards de dollars, mais aucun plan pour nous en sortir, a conclu Mme Mendes. Chaque prévision économique faite par eux s'est révélée complètement fautive. Il y a quelques mois, ils disaient aux Canadiens que le pire était passé. Eh bien, qu'ils aillent dire cela aux familles des gens qui n'ont plus d'emploi à temps plein. »

CTC, 10 juillet 2009 - Améliorer l'AE est le meilleur moyen de stimuler l'économie selon Georgetti

Un Régime d'assurance-emploi amélioré stimulerait plus l'économie que tout ce que le gouvernement fédéral a tenté jusqu'à présent, déclare Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada.

Il répondait à la publication par Statistique Canada des chiffres de l'Enquête sur la population active pour juin 2009 indiquant que 47 500 travailleuses et travailleurs de plus ont perdu leur emploi à temps plein. Il y a maintenant 1,6 million de chômeuses et chômeurs au Canada et le taux de chômage s'élève à 8,6 %. En fait, moins de la moitié des sans-emploi touchent des prestations en raison des lois, règlements et obstacles enchâssés dans le Régime d'AE.

"Ce gouvernement semble être incapable de faire lever ses projets d'infrastructure, mais il pourrait du jour au lendemain stimuler l'économie en améliorant les prestations d'AE, dit Georgetti. Nous savons que les chômeurs et chômeuses dépensent chaque dollar qu'ils reçoivent directement dans leur communauté locale. Améliorer l'AE est le moyen le plus facile et efficace de

relancer l'économie."

Georgetti dit que la décision récente par le Premier ministre et le chef de l'Opposition de créer encore un autre comité pour examiner l'AE est une erreur. "Nous savons déjà ce qui doit être fait et reporter les changements dans plusieurs mois ne fera que nuire aux chômeuses et chômeurs canadiens, à leurs familles et communautés. Nombre de personnes qui ont perdu leur emploi l'année dernière ont déjà épuisé leurs prestations d'assurance-emploi. Ils vont se retrouver dépendants de l'aide sociale et des banques alimentaires."

Georgetti dit qu'un avis consensuel semble se dessiner que l'AE doit être améliorée. "Nos recommandations ont reçu l'appui de premiers ministres, de maires, de conseillers municipaux et d'éditorialistes des grands journaux. Le gouvernement fédéral doit réparer le Régime d'assurance-emploi maintenant - pas l'automne ou l'hiver prochain."

Le CTC exhorte le gouvernement :

- à changer les règles d'admissibilité pour que des prestations régulières d'AE soient versées après 360 heures de travail, quelle que soit la région de résidence ou de travail au Canada;

- à augmenter jusqu'à 50 semaines la durée d'admissibilité aux prestations d'AE pour tous les travailleurs et travailleuses;

- à hausser immédiatement le niveau des prestations à 60 % du revenu calculé d'après les 12 meilleures semaines de rémunération.

Analyse rapide de l'économiste principal Sylvain Schetagne

La détérioration du marché du travail se poursuit (-7 400). En juin 2009, 47 500 travailleuses et travailleurs à temps plein ont été mis à pied, mais d'autres emplois à temps partiel et emplois autonomes ont été créés. En tout, 454 000 emplois à temps plein ont été éliminés depuis octobre dernier.

La proportion de Canadiennes et Canadiens forcés de travailler à temps partiel ou à se tourner vers le travail indépendant augmente rapidement. Depuis octobre 2008, le nombre de Canadiennes et Canadiens travaillant à temps partiel a augmenté de 84 000, ce qui représente maintenant 19,5 % de la main-d'oeuvre. Les emplois à temps partiel se chiffraient à 18,6 % de la main d'oeuvre en octobre 2008. Le nombre de travailleuses et travailleurs indépendants au Canada a augmenté de 37 000 en juin seulement, et le travail indépendant a grimpé de 1,5 % depuis octobre dernier.

Le taux de chômage au Canada est grimpé de 8,4 % en mai à 8,6 % en juin, le taux le plus élevé depuis 11 ans. En juin, le nombre de sans-emploi au Canada a augmenté par 43 500. Le Canada compte maintenant 1 592 000

chômeuses et chômeurs. Le nombre total de sans-emploi a augmenté par 440 000 depuis octobre 2008, ce qui représente une hausse de 38,3 % depuis cette date.

Le secteur manufacturier continue d'être touché de façon disproportionnée par les pertes d'emplois. En juin 2009, 25 700 emplois additionnels dans ce secteur ont été éliminés. Au Canada, 567 000 emplois manufacturiers ont été éliminés depuis novembre 2002.

En terminant, le taux de chômage des travailleuses et travailleurs âgés entre 15 et 24 ans grimpe rapidement, atteignant 15,9 % en juin 2009. En juin 2009 seulement, 33 300 jeunes travailleuses et travailleurs canadiens ont perdu leur emploi, et environ 6,4 % de tous les emplois effectués par les jeunes ont été éliminés depuis octobre dernier. De plus, le marché du travail pour les étudiantes et étudiants est en bien plus mauvaise posture que l'année dernière. Par rapport à juin 2008, 43 000 emplois habituellement occupés par des étudiantes et étudiants entre 20 et 24 ans ont été éliminés.

Le Congrès du travail du Canada, la voix nationale du mouvement syndical, représente 3,2 millions de travailleuses et travailleurs canadiens. Le CTC rassemble les syndicats nationaux et internationaux du Canada de même que les fédérations du travail provinciales et territoriales et 130 conseils du travail de district. Site Web: www.congresdutravail.ca

Les Affaires, 10 juillet 2009 - Le chômage a augmenté de 0,2 point en juin

Le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage en juin au Canada, pour atteindre 8,6 pour cent. Statistique Canada affirme qu'un plus grand nombre de personnes a cherché du travail.

Pour le deuxième trimestre de 2009, les pertes nettes totales se chiffrent à 13 000 emplois, soit bien moins que la baisse de 273 000 observée au cours des trois premiers mois de l'année.

Au premier trimestre, l'emploi avait reculé dans presque toutes les branches d'activité, mais surtout dans la fabrication et la construction. Par contre, au cours des trois derniers mois, l'emploi a progressé dans la plupart des industries du secteur des services, s'est stabilisé dans la construction, mais a continué à fléchir dans le secteur de la fabrication, indique Statistique Canada.

Par province

Statistique Canada note que le changement le plus marqué dans la tendance

de l'emploi en juin a été observé au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. L'emploi y a fortement baissé au cours des trois premiers mois de 2009 et cela contraste avec les trois derniers mois au cours desquels l'emploi a augmenté au Québec et en Colombie-Britannique et a peu changé en Alberta.

Au Québec, l'emploi est donc resté inchangé. Le taux de chômage s'est fixé à 8,8 pour cent dans la province. Depuis octobre, l'emploi au Québec a seulement diminué de 0,8 pour cent, soit un taux de décroissance nettement inférieur à la moyenne nationale (-2,2%).

L'Ontario, la perte de 56 000 emplois en juin a été neutralisée par la hausse du travail à temps partiel (+57 000), de sorte que l'emploi total est resté inchangé en juin. Le taux de chômage a connu une légère hausse pour s'établir à 9,6 %, soit le taux le plus élevé en 15 ans.

Ailleurs au pays, l'emploi est resté pratiquement inchangé en juin dans les autres provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où il a augmenté.

Les jeunes durement touchés

Les jeunes de 15 à 24 ans ont été durement touchés par le recul de l'emploi en juin, les pertes nettes s'étant élevées à 33 000 dans ce groupe. Le taux de chômage chez les jeunes a progressé d'un point de pourcentage pour s'établir à 15,9 %, soit le taux le plus élevé en 11 ans.

Alexandre Paillé

Statistique Canada, 10 juillet 2009 - Enquête sur la population active pour juin 2009

L'emploi a peu bougé en juin, les pertes nettes totales durant les trois derniers mois se chiffrant à 13 000, soit bien moins que la baisse de 273 000 observée au cours des trois premiers mois de l'année. Le taux de chômage a enregistré une légère hausse de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 8,6 % en juin, un plus grand nombre de personnes ayant cherché du travail.

Note aux lecteurs

Les estimations tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Les estimations visant de petites régions géographiques ou de petites branches d'activité seront associées à une variabilité plus importante. Pour une explication de la variabilité d'échantillonnage des estimations et de la méthode d'évaluation de cette variabilité à l'aide de

l'erreur-type, veuillez consulter la section de la publication *Information sur la population active* (71-001-X, gratuite) traitant de la qualité des données.

Les variations dans les salaires horaires moyens sont influencées par des changements dans la composition de la population active canadienne. Par exemple, une baisse de l'emploi dans les professions ou branches d'activités à faible salaire contribuera à l'augmentation du salaire horaire moyen national.

L'emploi à temps plein a poursuivi son mouvement de repli en juin, effaçant les hausses constatées dans le travail à temps partiel. Depuis le sommet de l'emploi atteint en octobre 2008, la croissance du travail à temps partiel (+84 000) n'a pas réussi à faire contrepoids à la baisse du travail à temps plein (-454 000), de sorte que l'emploi total a reculé de 370 000.

Le travail indépendant a progressé en juin, tandis que le nombre d'employés du secteur privé a diminué. Depuis octobre, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 1,5 %, alors que l'effectif des salariés s'est contracté, particulièrement dans le secteur privé.

Les jeunes de 15 à 24 ans ont été durement touchés par le recul de l'emploi en juin, les pertes nettes s'étant élevées à 33 000 dans ce groupe. Le taux de chômage chez les jeunes a progressé de un point de pourcentage pour s'établir à 15,9 %, soit le taux le plus élevé en 11 ans. La baisse de l'emploi chez les jeunes en juin a été contrebalancée par une progression de l'emploi dans le groupe des 55 ans et plus.

En juin, l'emploi est resté pratiquement inchangé dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où il a augmenté.

Des hausses ont également été notées en juin dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs de même que dans celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location. Des baisses appréciables ont été observées dans la fabrication et dans le secteur des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et des autres services de soutien.

Le salaire horaire moyen des employés a augmenté de 3,5 % par rapport à juin 2008, soit un taux de croissance d'une année à l'autre qui s'apparente à celui enregistré en mai.

Ralentissement du rythme de décroissance au cours des trois derniers mois

Bien que l'emploi demeure bien en dessous du sommet atteint en octobre 2008, un changement marqué a été observé dans son rythme de décroissance au cours des trois derniers mois. Les pertes nettes totales

durant ces trois derniers mois se sont chiffrées à 13 000, soit bien moins que la baisse de 273 000 observée au cours des trois premiers mois de l'année.

Durant les trois premiers mois de 2009, l'emploi avait reculé dans presque toutes les branches d'activité, mais surtout dans la fabrication et la construction. Par contre, au cours des trois derniers mois, l'emploi a progressé dans la plupart des industries du secteur des services, s'est stabilisé dans la construction, mais a continué à fléchir dans le secteur de la fabrication.

À l'échelon des provinces, le changement le plus marqué dans la tendance de l'emploi a été noté au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. L'emploi a fortement baissé au cours des trois premiers mois de 2009 dans chacune de ces trois provinces. Cela contraste avec les trois derniers mois au cours desquels l'emploi a augmenté au Québec et en Colombie-Britannique et a peu changé en Alberta. En Ontario, l'emploi a poursuivi sa tendance à la baisse au cours des trois derniers mois, mais à un moindre rythme.

Plus de Canadiens travaillent à leur compte

Le travail indépendant a progressé de 37 000 en juin, tandis que le nombre d'employés dans le secteur privé a diminué de 39 000. Depuis octobre, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de 1,5 %, alors que le nombre d'employés a fléchi de 3,3 % dans le secteur privé et de 1,4 % dans le secteur public.

En juin, les hausses de l'emploi ont été observées dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (+26 000) ainsi que dans celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (+21 000).

L'emploi dans la fabrication a poursuivi son mouvement de déclin en juin (-26 000), et la majeure partie de la baisse est survenue au Québec. Dans l'ensemble du pays, c'est la fabrication qui a enregistré le repli le plus marqué de toutes les branches d'activité (-10,7 %) depuis octobre 2008, et les baisses ont surtout touché l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

L'emploi a également reculé dans le secteur des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et des autres services de soutien en juin (-14 000).

L'emploi varie peu dans la plupart des provinces

Terre-Neuve-et-Labrador a été la seule province à afficher une hausse de l'emploi en juin (+2 500). Parallèlement, le taux de chômage a légèrement augmenté pour se fixer à 15,6 %, en raison de l'augmentation du nombre de personnes dans la population active.

En juin, la baisse du travail à temps plein en Ontario (-56 000) a été

neutralisée par la hausse du travail à temps partiel (+57 000), de sorte que l'emploi total est resté inchangé. Le taux de chômage a connu une légère hausse pour s'établir à 9,6 %, soit le taux le plus élevé en 15 ans. Depuis octobre dernier, l'emploi dans cette province s'est replié de 232 000 (-3,5 %), et plus de la moitié de cette baisse est survenue dans le secteur de la fabrication (-126 000).

Bien que l'emploi n'ait pratiquement pas bougé en Saskatchewan en juin, cette province est la seule à enregistrer une progression de l'emploi depuis octobre (+1,0 %). Le taux de chômage de la Saskatchewan s'est établi à 4,6 % en juin, soit le taux le plus bas de toutes les provinces.

Au Québec, l'emploi est resté inchangé en juin, et le taux de chômage s'est fixé à 8,8 %. Depuis octobre, l'emploi au Québec a seulement diminué de 0,8 %, soit un taux de décroissance nettement inférieur à la moyenne nationale (-2,2 %).

L'emploi perd du terrain chez les jeunes

En juin, l'emploi chez les jeunes de 15 à 24 ans s'est replié de 33 000, si bien que le taux de chômage de ce groupe a augmenté de un point de pourcentage pour atteindre 15,9 %, soit le taux le plus élevé en 11 ans. Depuis le sommet atteint en octobre dernier, ce sont les jeunes, parmi tous les groupes d'âge, qui ont connu la baisse la plus marquée de l'emploi (-6,4 %).

En juin, la baisse de l'emploi chez les jeunes a été contrebalancée par une progression de l'emploi dans le groupe des 55 ans et plus (+33 000). Depuis octobre dernier, les travailleurs âgés, particulièrement les femmes, ont profité d'une croissance constante de l'emploi (+78 000 ou +2,9 %). Les travailleurs âgés sont le seul groupe dont l'emploi a augmenté depuis le début du mouvement de repli de l'économie.

Les étudiants font face à un marché difficile pour les emplois d'été

De mai à août, l'Enquête sur la population active recueille des renseignements sur le marché du travail concernant les jeunes de 15 à 24 ans qui fréquentaient l'école à temps plein en mars et qui ont l'intention de retourner aux études à l'automne. Les résultats de l'enquête pour mai et juin fournissent les premiers indicateurs du marché des emplois d'été. Les données de juillet et d'août fourniront d'autres renseignements sur le marché des emplois d'été. Les estimations publiées ne sont pas désaisonnalisées, et les comparaisons ne peuvent donc être faites que d'une année à l'autre.

En juin 2009, le nombre d'étudiants âgés de 20 à 24 ans occupant un emploi a diminué de 43 000 par rapport à juin 2008, de sorte que le taux de chômage de ce groupe a progressé de 4,8 points de pourcentage pour

s'établir à 14,0 %. Il s'agit du taux de chômage le plus élevé pour un mois de juin chez ce groupe d'étudiants depuis 1997.

Le marché du travail n'est guère plus reluisant pour les étudiants âgés de 17 à 19 ans, l'emploi dans ce groupe ayant fléchi de 50 000 entre juin 2008 et juin 2009. Le taux de chômage de ces étudiants s'est fixé à 18,1 %, soit un sommet sans précédent depuis juin 1998.

Bilan trimestriel de l'emploi dans les territoires

L'Enquête sur la population active recueille aussi des renseignements sur le marché du travail dans les territoires. Ces données ne sont pas prises en compte dans les estimations nationales, mais sont publiées séparément sous la forme de moyennes mobiles de trois mois. Les renseignements figurant dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisés, et les comparaisons doivent donc être effectuées d'une année à l'autre.

L'emploi a légèrement reculé dans les trois territoires au deuxième trimestre de 2009 comparativement au même trimestre l'année précédente.

Au Yukon, le taux de chômage est passé de 5,0 % au deuxième trimestre de 2008 à 7,7 % un an plus tard, en raison de l'augmentation du nombre de personnes dans le marché du travail à la recherche d'un emploi.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le taux de chômage s'est établi à 6,6 % au deuxième trimestre de 2009, soit à peu près le niveau enregistré un an plus tôt.

Au Nunavut, les baisses de l'emploi au cours de cette même période se sont toutes manifestées dans le travail à temps plein, et le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 14,5 %.
